



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
AU MAROC**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CAMPUS  
FRANCE**  
MAROC

**PRÉPAREZ**

**VOTRE ARRIVÉE**

**EN FRANCE**



# MOT

## du Directeur

Chères et Chers étudiant-e-s,

Je tiens à vous féliciter pour votre décision courageuse et ambitieuse de partir étudier en France. Vous avez choisi de poursuivre vos études dans l'un des pays les plus réputés pour son excellence académique et sa diversité culturelle. Votre décision de partir étudier en France est une opportunité unique d'élargir vos horizons, de développer de nouvelles compétences et de vous immerger dans une société multiculturelle.

La France est depuis longtemps une destination prisée par les étudiants internationaux, grâce à son système d'enseignement supérieur de renommée mondiale, ses institutions académiques prestigieuses et sa riche culture. Vous serez entourés d'étudiants du monde entier, partageant avec vous la même soif de connaissances et d'échanges culturels. Profitez de cette opportunité unique pour tisser des liens, élargir votre réseau international et vous enrichir mutuellement des expériences de chacun. La diversité est une richesse dont vous pourrez pleinement bénéficier en France.

À travers ce guide, nous souhaitons vous offrir les conseils et les informations essentielles pour faciliter votre transition vers votre nouvelle vie étudiante. Au-delà des diverses formalités qui y sont présentées, n'oubliez pas de profiter pleinement de cette opportunité exceptionnelle qui s'offre à vous. La France est, comme le Maroc, un pays qui regorge d'histoire, d'art, de connaissances et de découvertes. Explorez ses villes, sa nature, ses musées, impliquez-vous dans les nombreuses activités étudiantes proposées sur les campus et vivez chaque moment avec passion.

Au nom de Campus France Maroc, je vous souhaite une expérience étudiante inoubliable, remplie de réussite, de découvertes et de belles rencontres.

Bienvenue en France !

**Guillaume MARCENY**  
Directeur de Campus France Maroc



**1** La vie en  
France

**2** Les démarches en  
arrivant en France

**3** Les dispositifs  
d'accueil

# BUDGET

## Le coût de la vie en France



### LOGEMENT

Paris et Île de France		Province et autres régions
<b>Loyer mensuel</b>		
400€ à 650€	CROUS	150€ à 550€
600€ à 1 200€	Résidences privées	280€ à 700€
600€ à 1 100€	Studio chez un particulier	350€ à ou 400€
<b>Assurance multirisques habitation</b> entre 80€ en 100€ par an		
<b>Dépôt de garantie/Caution</b> 1 ou 2 mois de loyer		



### QUOTIDIEN

Abonnement téléphone fixe	environ 10€ / mois
Abonnement Internet	entre 20 et 50€ / mois
Abonnement téléphone portable	à partir de 2€ / mois
Mutuelle	20€ / mois
Entretien et hygiène	(produits ménagers, soins corps, etc.) 100€ / mois



## ALIMENTATION

Paris et  
Île de FranceProvince et  
autres régions

## Courses mensuelles

entre 200€ et 250€

entre 150€ et 200€

## 1 repas au restaurant universitaire (RU)

3,30€ | 1€ pour les étudiants boursiers

## À titre indicatif

1,20€	1 baguette	0,90€
2€ à 4€	1 café	1€ à 3€
1,25€	1 croissant	0,90€
1,40€	1kg de pâtes	1€
3,80€	1kg de pommes de terre	2,90€
2,10€	1kg de riz	1,70€
0,95€	1 litre de lait	0,95€
2,80€	6 œufs	1,95€



# BUDGET

## Le coût de la vie en France



### SCOLARITÉ ET FRAIS DE SÉJOUR

CVEC	103€ par an
Timbre fiscal à l'arrivée - validation visa	50€
Renouvellement titre de séjour étudiant	75€ par an
Renouvellement titre de séjour passeport talent «chercheur»	225€ par an



### TRANSPORT

Paris et île de France		Province et autres régions
75,20€	1 carte mensuelle de transport (transport urbain : bus, tram, métro)	20€ à 35€
350€ par an	1 carte annuelle	250€ à 300€

1 vélo municipal  
environ 10€ par mois

Les tarifs varient en fonction des villes

La carte Avantage Jeune 12-27 ans SNCF\*  
49€ / an

\*Cette carte accessible à tous jusqu'à 27 ans inclus offre des réductions sur tous les billets de train en France.



## LOISIRS

Paris et Île de France		Province et autres régions
environ 9€	<b>1 entrée au cinéma*</b>	entre 5€ et 7,50€
5€ et 15€	<b>1 entrée au musée*</b>	entre 5€ et 10€
3,50€ / 2€ (tarif réduit)	<b>1 entrée à la piscine*</b>	entre 1,50€ et 3€
<b>1 place de théâtre*</b> à partir de 10€		
<b>1 journal</b> environ 2€		

*\*Vous aurez souvent accès à des réductions et des tarifs spéciaux sur présentation de votre carte étudiant ou simplement si vous avez moins de 26 ans.*



# BUDGET

## Travailler pendant ses Études

La législation autorise les étudiants étrangers à travailler

**964** heures au plus dans l'année, ce qui correspond à

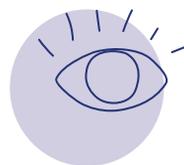


**60%** de la durée normale du travail en France.



Travailler à mi-temps ne permet pas de couvrir la totalité de ses dépenses, il ne peut s'agir que d'un salaire d'appoint !

Une vidéo explicative est disponible en ligne sur notre page Youtube :  
<https://www.youtube.com/watch?v=f7FQ3B6uZYI>



Scannez-moi !



# RÉDUCTIONS

## Les réductions étudiantes



### OFFRE CULTURELLE

Réductions dans les musées, les théâtres et les cinémas + accès libre dans les bibliothèques.



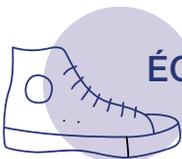
### TRANSPORT

Les sociétés de transports offrent des tarifs préférentiels aux étudiants.



### REPAS

Accès à 450 restaurants universitaires de France : 3,30 euros le repas (entrée-plat-dessert) + offres dans certains restaurants.



### ÉQUIPEMENT/INFORMATIQUE/MAGASINS

De nombreux magasins proposent des offres réservées aux étudiants. Il suffit de présenter votre carte d'étudiant au moment de l'achat.

Plusieurs sites vous aideront à profiter des avantages réservés aux étudiants. En voici quelques-uns :

<https://mes-aides.gouv.fr/>,  
<http://www.etudiant.gouv.fr/>,  
<http://www.jeunes.gouv.fr/>.

# LOGEMENT

## Les types de logement



### Les Foyers de jeunes ou foyers d'étudiants

Structures d'hébergement simple avec un loyer intermédiaire (entre les résidences CROUS et les résidences privées).

### Les résidences étudiantes privées

Location d'une chambre ou d'un appartement.

### Le logement étudiant auprès de bailleurs privés

Logements proposés à la location par des propriétaires privés ou des agences immobilières.

### La colocation pour étudiants

Partage d'un logement avec un ou plusieurs autres étudiants.

### Le logement en famille d'accueil

Il s'agit souvent d'une chambre au sein d'un appartement ou d'une maison.

## Liens utiles

### Les résidences étudiantes privées

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)  
[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)  
[www.adele.org](http://www.adele.org)  
[www.residenceetudiante.fr](http://www.residenceetudiante.fr)

### Annonces entre particuliers

[www.paruvenu.fr](http://www.paruvenu.fr)  
[www.pap.fr](http://www.pap.fr)  
[www.seloger.com](http://www.seloger.com)  
[www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

### Locations et colocations privées

[www.immojeune.com](http://www.immojeune.com)  
[www.uniplaces.com](http://www.uniplaces.com) (Paris seulement)  
[www.location-etudiant.fr](http://www.location-etudiant.fr)  
[www.locservice.fr](http://www.locservice.fr)

### Annonces de colocations

[www.appartager.com](http://www.appartager.com)  
<https://www.livin-france.com/>  
[www.recherche-colocation.com](http://www.recherche-colocation.com)  
[www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)



+ d'infos  
Scannez-moi !



# LOGEMENT

## Le garant

Un garant est une personne qui se porte caution pour l'étudiant, c'est-à-dire qu'elle s'engage à payer le loyer s'il n'a plus les moyens de le faire.

En France, il est pratiquement toujours demandé un garant aux personnes qui souhaitent louer un appartement. Le garant doit être français.

### VISALE

Visale est un dispositif gratuit de garantie locative dont peuvent bénéficier tous les étudiants de moins de 30 ans.

Il est accessible en ligne sur le site



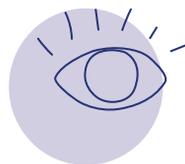
[www.visale.fr](http://www.visale.fr)

# VISALE.

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

**Le visa avec mention  
« dispense temporaire de  
carte de séjour » où la mention  
« Étudiant » n'apparaît pas,  
n'est pas recevable pour une  
demande Visale.**

Un tuto est disponible en ligne sur notre site Internet :  
<https://www.youtube.com/watch?v=SQQpeulCCNQ>



Scannez-moi !



Certaines résidences travaillent avec « Garant Me »  
<https://www.garantme.fr> si vous n'êtes pas éligible à  
Visale ou que ce dispositif n'est pas reconnu par le bailleur.

# LOGEMENT

## Les aides au logement

Les étudiants étrangers peuvent bénéficier des aides au logement au même titre que les étudiants français.

Deux types d'aide au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

(ALS)

Allocation de logement  
à caractère social

Le type d'aide au  
logement dépend du  
type de logement.

(APL)

Aide personnalisée  
au logement

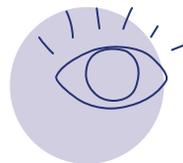
Le montant reçu varie  
en fonction du prix du  
loyer et de la situation de  
l'étudiant.

Les aides ne sont  
pas cumulables.

Ces aides peuvent être applicables aux colocations, à condition que le nom du colocataire figure sur le bail.

Une vidéo explicative pour faire sa demande d'aide au logement est disponible en ligne :

[https://www.youtube.com/watch?v=V0\\_bEJpXvpl](https://www.youtube.com/watch?v=V0_bEJpXvpl)



Scannez-moi !



# INSCRIPTION

## Le paiement de la CVEC

Avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants en formation initiale doivent attester de l'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

La cotisation annuelle (103€) est à régler sur le site :

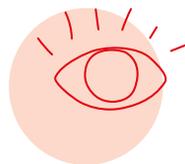
[cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Les boursiers sont exonérés

La CVEC doit obligatoirement être réglée avant de faire l'inscription dans l'établissement.

Un tuto est disponible en ligne sur notre page Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=MP-jB3e82kw>



Scannez-moi !



# INSCRIPTION

## L'inscription définitive au sein de l'établissement

À l'université, l'inscription définitive comprend deux parties :

L'inscription

### ADMINISTRATIVE

cette formalité d'inscription se traduit par la délivrance de la carte d'étudiant. C'est à cette occasion que vous effectuerez le paiement des droits de scolarité.

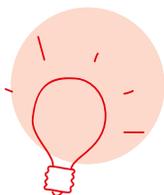
L'inscription

### PÉDAGOGIQUE

qui concerne directement l'enseignement et la validation des contrôles de connaissances : vous y choisirez vos options et organiserez votre année d'étude.

Dans les autres établissements d'enseignement supérieur :

Les autres établissements d'enseignement supérieur fixent librement leurs procédures d'inscription, qu'ils communiquent normalement aux étudiants concernés avant leur départ.



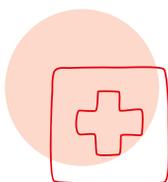
**Avant de partir : consultez bien les pièces demandées, la présentation des originaux est souvent exigée.**



# SANTÉ

## Inscription à la sécurité sociale

En France, la sécurité sociale permet de bénéficier des remboursements des frais de santé (70 % en moyenne des dépenses de maladie). Des assurances santé complémentaires ou des mutuelles peuvent compléter ce montant.



Si vous vous inscrivez dans l'enseignement supérieur français pour la première fois, vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française à votre arrivée en France, après inscription dans l'établissement.

Vous devez vous inscrire sur :

[etudiant-etranger.ameli.fr](https://etudiant-etranger.ameli.fr)

L'inscription est gratuite et obligatoire



# SANTÉ

## Mutuelle ou assurance complémentaire

Souscrire une **mutuelle** ou **assurance complémentaire** santé n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.

La mutuelle permet de se faire **rembourser** le mieux possible les frais de spécialistes et d'hospitalisation.

La mutuelle peut être proposée par une mutuelle étudiante, une banque, une compagnie d'assurance.

Les **3** principales mutuelles étudiantes sont

La mutuelle des étudiants (LMDE)

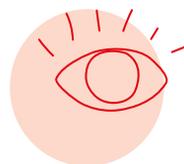
La HEYME

EMEVIA



Un tuto est disponible en ligne sur notre page Youtube :

[https://www.youtube.com/watch?v=4\\_gnR3QrT80](https://www.youtube.com/watch?v=4_gnR3QrT80)



Scannez-moi !



# VISA

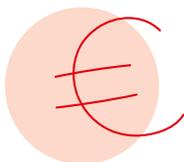
## La validation de votre VLS-TS

Le visa long séjour (VLS-TS) délivré par le consulat de France au Maroc doit être obligatoirement validé en France pour valoir titre de séjour.

Le VLS-TS vaut titre de séjour pendant la durée de sa validité. Il doit être impérativement validé en ligne, dans les 3 mois qui suivent l'arrivée en France sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>

Scannez-moi !



Taxe à payer :  
50 euros.



Cette formalité  
est obligatoire

**POINT DE VIGILANCE :** la demande de renouvellement de titre de séjour est à **anticiper** : elle doit être déposée au plus tôt quatre mois avant l'expiration du VLS-TS et au plus tard **DEUX MOIS** avant son expiration.



# DISPOSITIFS D'ACCUEIL

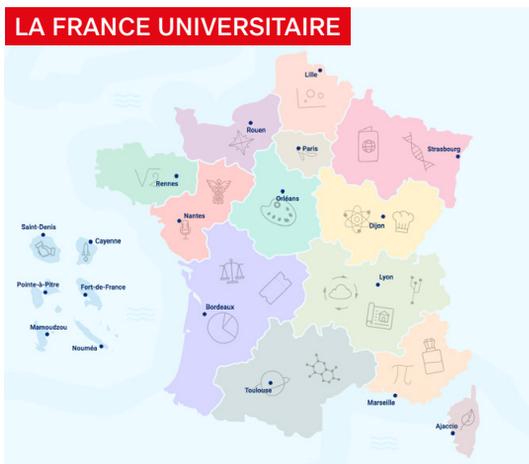
## Les guichets mutualisés d'accueil

Un guichet mutualisé regroupe en un lieu unique tous les interlocuteurs qu'un étudiant étranger doit contacter dans les premières semaines qui suivent son arrivée en France : CROUS, Banque, préfecture, CAF, Mutuelles, etc.



Consultez la [carte interactive](#) sur la page d'accueil du site Internet ([maroc.campusfrance.org](http://maroc.campusfrance.org)). Cet outil permet de **découvrir les services d'accueil existant** dans les principales villes universitaires de France :

- Structure d'accueil
- Type de services proposés
- Dates et horaires
- Adresse et contacts
- Site Internet dédié et supports de communication (si disponibles)



# DISPOSITIFS D'ACCUEIL

## Le parrainage international

### Qu'est ce que le « Buddy System » ?

- Un système de parrainage entre étudiants internationaux et français ;
- Une plateforme-web développée par les bénévoles du réseau IxESN (**Erasmus Student Network** France), le réseau d'associations qui fait vivre la mobilité des jeunes.



### Le parrain peut (selon les besoins) :

- **Accueillir** le filleul à son arrivée et répondre à ses questions ;
- **Organiser** une visite de la ville / du Campus / de l'établissement de formation ;
- **Accompagner** dans les démarches administratives ;
- Faire **découvrir** la vie étudiante locale et les événements IxESN ;
- Le filleul, de son côté, peut faire **découvrir** à son parrain son pays d'origine, sa culture, sa langue, ses centres d'intérêt, etc.

Il existe d'autres réseaux de parrainage.  
Les services des relations internationales  
des établissements peuvent donner les  
informations nécessaires.

# DISPOSITIFS D'ACCUEIL

## Les services de l'Université



- **Service scolarité** : organise et règle tous les aspects d'ordre administratif à l'université.
- **Service des relations internationales** : organise et gère les mobilités étudiantes et de recherche.
- **SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé)** : service médical assuré par des médecins, des infirmiers, des psychologues, des assistants sociaux, etc.
- **SUAPS (service universitaire pour les activités physiques et sportives)** : il propose de nombreuses activités, la plupart du temps gratuites, et organise des manifestations sportives pendant l'année.
- **La BU (bibliothèque universitaire)** : est ouverte à tous les étudiants, à des horaires de plus en plus aménagés.
- **SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation)** : accompagne ceux qui souhaitent se renseigner sur les poursuites d'études et les métiers ou encore pour préparer une éventuelle réorientation.
- **BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle)** : chargé de diffuser une offre de stages et d'emplois et d'assister les étudiants dans leurs démarches.

1 2 3

# RÉSEAU

France Alumni



Inscrivez-vous sur la plateforme de France Alumni : le réseau d'anciens étudiants de l'enseignement supérieur français, avec plus de 370 000 membres dans plus de 100 pays. Ce réseau vous permettra de :

- Garder le **contact** avec les étudiants grâce à l'**annuaire** France Alumni ;
- Multiplier les **opportunités professionnelles** ;
- Échanger sur des **groupes de discussions** thématiques ;
- Rester **connecté** avec la France grâce aux actualités et à l'agenda culturel.



[www.francealumni.fr/fr/poste/maroc](http://www.francealumni.fr/fr/poste/maroc)

# RÉCAPITULATIF

Ressources disponibles pour vous aider à préparer votre départ

## Foire aux questions (FAQ) :

- Les réponses à vos questions les plus fréquentes dans le cadre de la demande de visa pour études : <https://shorturl.at/23LXF>

## Site Internet :

- Conseils pour préparer le départ et l'arrivée en France : <https://bit.ly/3ljES2n>
- Rubrique « la vie en France » : articles sur le **budget / logement / santé / les avantages de vivre en France** ...
- Fiches d'information sur 50 villes universitaires : <https://bit.ly/3AvCVhq>  
> infos pratiques sur les services d'accueil et la vie étudiante dans chaque ville.

## Youtube :

- Vidéos tutos : <https://bit.ly/3yO3Bc2>
- La vie en France (démarches, conseils...) : <https://bit.ly/3ykWZ3v>
- Témoignages des alumni : <https://bit.ly/3lgqDeW>



1 2 3

**CAMPUS FRANCE MAROC**

**RÉPOND À TOUTES**

**VOS QUESTIONS**



PAR TÉLÉPHONE

**05 37 21 08 00**

Du **lundi** au **vendredi** de **8h30** à **12h30**  
**13h30** à **16h30** (sauf le **vendredi** à **15h30**)

---



SUR FACEBOOK

Tous les **mercredis** de **13h30** à **16h30** pendant le live  
chat sur notre page :

**Facebook/maroccampusfrance/**

---



PAR COURRIEL

Sur l'adresse :

**campusfrance@ifmaroc.com**

# CHECK-LIST

Préparez votre arrivée en france

- Logement
- Paiement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
- Inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur
- Ouverture d'un compte bancaire
- Inscription à la sécurité sociale
- Validation du visa long séjour VLS-TS
- Adhésion au réseau France Alumni

